Figeac (46) : un homme d’origine kosovare, âgé de 21 ans, en situation irrégulière, sous OQTF et en récidive, condamné à 18 mois de prison ferme pour deux cambriolages violents aux domiciles de femmes âgées

04/03/2026 à 18h37



Un homme de 21 ans, d’origine kosovare, a été condamné à 18 mois de prison ferme pour avoir participé à deux cambriolages violents à Figeac (Lot) en avril 2025. Les victimes, deux femmes âgées, ont subi des vols dans leurs habitations. Des preuves ADN retrouvées sur un briquet et dans une voiture volée l’ont incriminé. Déjà condamné pour des délits liés aux stupéfiants en 2024, il a encouru une peine ferme en raison de sa récidive légale. L’affaire est renvoyée pour les intérêts au civil.

Incarcéré à la prison de Rodez dans le cadre d’une autre affaire, le prévenu qui comparaissait devant le tribunal correctionnel de Cahors faisait donc l’objet d’un procès en visioconférence. Jugé pour des faits de vols en réunion avec

violence, il était reproché à cet homme d’origine kosovare, sous le coup d’une OQTF (obligation de quitter le territoire français), d’avoir participé à deux cambriolages à Figeac dans la nuit du 10 au 11 avril 2025. Dans ce même dossier, le 19 janvier dernier, son petit frère avait été reconnu coupable par le tribunal pour enfants. […]

La Dépêche